



QUESTION

Dans le PR5.3.2, annexe A il est possible de trouver des cartes avec l'identification des éléments sensibles pouvant être situés dans une zone où le rayonnement thermique est de 5 kW/m^2 (pour brèche de 1 500 mm et 750 mm) lorsque le méthanier passe devant l'Île d'Orléans et lorsqu'il approche le terminal projeté. Pouvez-vous nous fournir ces mêmes renseignements en tenant compte de la nappe initiale pour une brèche de 750 mm?

RÉPONSE

Dans le PR5.3.2, annexe A (Complément à l'étude d'impact – Addenda F), les figures 1 à 3 donnent les contours de 5 kW/m^2 pour la nappe à l'équilibre pour des brèches de 750 m et de 1500 mm, pour le méthanier de référence et un navire de type Qflex, soit les distances suivantes :

- Brèche 750 mm – Nappe à l'équilibre – Navire de référence : 450 m
- Brèche 750 mm – Nappe à l'équilibre – Navire de type Qflex : 480 m
- Brèche 1500 mm – Nappe à l'équilibre – Navire de référence : 790 m
- Brèche 1500 mm – Nappe à l'équilibre – Navire de type Qflex : 820 m

Pour une brèche de 750 mm, les distances théoriques du rayonnement thermique 5 kW/m^2 pour une nappe de la taille de la nappe initiale sont les suivantes :

- Brèche 750 mm – Nappe initiale – Navire de référence : 870 m
- Brèche 750 mm – Nappe initiale – Navire de type Qflex : 910 m

Par simplification, nous n'avons représenté que le contour pour le navire de type Qflex, soit pour une distance de 910 m.

Nous rappelons que les distances de rayonnement thermique reliées à une nappe initiale n'ont aucune pertinence pour évaluer les conséquences. Comme expliqué à la réponse de la question QE-002, la nappe initiale est un phénomène transitoire dont le rayonnement thermique va être moindre que le rayonnement thermique de la nappe à l'équilibre, nappe bien développée, et qui va durer tant que la fuite est alimentée.